

Le futur des forêts en France, plus diverses, plus sauvages et plus adaptées ?

Retranscription de la conférence du 18 septembre 2025 au
Couvent des Jacobins (Rennes) Colloque Organic Cities II

Guillaume Sainteny

2025-09-18

Table des matières

Une forêt “ émiettée ”	2
Un sous-investissement	3
Dégradation et dépérissement	4
Quelle adaptation ?	5
Des pistes concrètes	6
Quelles solutions pour la façade Ouest ?	8
Quelle est la valeur d'une forêt ?	9

Merci d'abord pour votre invitation. Je n'ai pas fait de PowerPoint parce que, depuis que j'ai reçu un certain mail qui s'appelait " les PowerPoints rendent-ils idiots ? ", j'ai considérablement diminué la fréquence de mes PowerPoint... Et deuxièmement, comme vous le savez, l'Ouest n'est pas une région traditionnellement extrêmement boisée, et donc le sujet que vous proposez est plutôt national.

Une forêt " émiettée "

Quelques mots d'abord sur la situation actuelle. Avant d'en venir au sujet exact que vous posez, je pense que si nous voulons trouver un mot pour résumer la forêt française aujourd'hui, c'est le mot " émiettement ".

Nous avons un émiettement administratif, puisqu'on a des forêts domaniales, des forêts communales (il y en a peu dans l'Ouest, mais il y en a beaucoup dans l'Est) et des forêts privées, dans lesquelles il y a beaucoup d'acteurs qui interviennent, peut-être trop : il y a les coopératives forestières, les CRPF, les Chambres d'agriculture, les DDT, etc.

Nous avons des forêts qui sont très différentes selon les endroits de France. Notre parcellaire est extrêmement petit, avec des tailles de propriétés forestières qui sont très limitées, ce qui est un grand problème pour l'exploitation forestière, mais pas forcément pour la biodiversité, parce que les parcelles les plus petites ne sont pas exploitées, ce qui peut être une bonne chose pour la biodiversité.

Il y a évidemment une grosse différence entre les forêts de résineux et les forêts de feuillus. On a aussi des forêts monospécifiques, des forêts mélangées, etc. Il y a ce qu'on appelle la populiculture, c'est-à-dire la culture de peuplier ; est-ce que c'est encore une forêt ? Certaines personnes pensent que non, d'autres disent que oui. Nous avons les futaies, le taillis, la plantation, la régénération naturelle. Et puis, on a une chose qui est, à mon avis, beaucoup plus importante dans votre région, c'est ce qu'on appelle la forêt linéaire, dont on ne parle jamais, et aussi l'agroforesterie.

On a aussi des forêts qui sont sous des régimes très différents. Il y a d'abord le régime forestier, qui est le régime normal sous lequel devraient être toutes les forêts publiques. Mais on se rend compte que nous avons à peu près 700 000 hectares de forêts publiques qui ne sont toujours pas sous régime forestier, pour des raisons sur lesquelles je ne m'étendrai pas, mais qui ne

sont pas normales en droit. Et puis, nous avons des régimes Natura 2000, sites classés, forêts de protection, etc.

La France a un taux de boisement d'à peu près 32%, ce qui est beaucoup par rapport à d'autres pays. Par exemple, en Irlande, on est à 11% ; aux Pays-Bas, on est à moins de 10% ; à Malte, on est à moins de 2% ; au Royaume-Uni, on est à 13%. Mais c'est la moitié d'autres pays : en Slovénie ou en Suède, on est à plus de 60%, par exemple. Donc nous sommes dans une situation moyenne.

Mais nous devons également parler de la filière bois : il n'y a pas que les forêts. Qu'est-ce que la forêt entraîne comme emploi, comme activité, etc. ? Et là aussi, je crois que le mot "émissionnement" est le mot adapté, parce qu'on constate d'abord une disparition des scieries. On le constate par les chiffres, mais on le constate aussi visuellement. Je me souviens que, quand j'étais enfant et que je me baladais avec mes parents dans des villages, très souvent il y avait une scierie au milieu du village, de petites scieries qui venaient chercher quatre ou cinq grumes. Et toutes ces scieries ont disparu, parce que d'abord, les scieries sont devenues plus grosses, et qu'ensuite la valeur foncière de leur implantation est devenue importante, et qu'on a fait des logements ou d'autres types d'urbanisation à la place.

Un sous-investissement

En France aujourd'hui, où on exporte pas mal de grumes à l'étranger pour qu'elles soient façonnées. Cela nous rapproche de la situation d'un pays en voie de développement, puisqu'un pays développé, en théorie, exploite et transforme ses matières premières chez lui, puisqu'il y a de la valeur ajoutée dans l'exploitation et dans la transformation des matières premières. Nous exportons des grumes en Chine, les Chinois nous renvoient les grumes qu'ils ne trouvent pas bonnes, et puis ils façonnent les autres.

Nous sommes dans une situation de sous-investissement. Prenons un exemple simple : la construction en bois en France, par exemple, de logements ou d'immobilier, est extrêmement faible. Et elle l'est tellement que je me souviens de la loi sur l'air de 1996, dans laquelle il y avait une disposition qui disait qu'on devait utiliser un minimum de bois dans les constructions neuves, qui était d'environ 2% de mémoire (c'était déjà très bas). Le décret d'application a été attaqué par une fédération professionnelle de gens qui

construisent avec du béton, et ils ont gagné. Donc, le décret a été annulé, et on n'a même pas eu les 2%.

Dégradation et dépérissement

Parlons de l'état des forêts actuelles en France. Si j'avais fait cet exposé il y a 15 ans, je n'aurais pas du tout dit la même chose qu'aujourd'hui, parce qu'il y a 15 ans, on avait la sensation en France d'une forêt qui allait bien, parce qu'elle augmentait quantitativement, parce qu'elle était beaucoup moins dégradée sur le plan environnemental que les terres agricoles, parce que la qualité des nappes phréatiques sous les forêts était bonne, parce qu'on utilise très peu de produits phytosanitaires en forêt, etc.

Mais la situation a changé, et je crois qu'on s'en est rendu compte dans les 10 dernières années. Cela se confond en partie avec le changement climatique, mais il n'y a pas que le changement climatique, il y a beaucoup d'autres sujets :

1. D'abord, il y a la progression des maladies : il y a de plus en plus de maladies sur différentes espèces d'arbres (la graphiose de l'orme, la chalarose du frêne, la mineuse du marronnier, l'oïdium du chêne, le scooter de l'épicéa, etc.). Des essences qui étaient extrêmement répandues : l'orme était une essence extrêmement répandue en France, le frêne est une essence qui aime bien les sols frais et humides, donc il y en avait énormément, le chêne n'en parlons pas. C'est un vrai problème.
2. Deuxièmement, la progression des espèces exotiques envahissantes, qui est évidemment favorisée par le changement climatique.
3. Troisièmement, l'artificialisation, qui grignote davantage les terres agricoles, mais qui grignote également des espaces forestiers. On a aujourd'hui en France des communes (je ne sais pas si c'est le cas dans l'Ouest, mais dans l'Île-de-France c'est le cas) qui rasent des bois communaux pour y construire des logements sociaux. Des communes qui ont des obligations de logements sociaux, et qui n'ont plus de foncier disponible en viennent à raser des bois communaux pour y construire des logements sociaux. Pourtant, si vous y réfléchissez bien, le bois communal est aussi un équipement social, puisque ce sont les espaces verts des gens qui n'ont pas d'espace vert privatif. Donc, problème d'arbitrage entre politiques publiques.
4. Et puis, enfin, la morcellisation de la forêt.

Mais quelles sont les nouvelles évolutions associées au changement climatique ? Il en apporte beaucoup, et ce sont des nouvelles, évidemment, plutôt mauvaises :

1. D'abord, une multiplication des incendies, essentiellement dans le bassin méditerranéen, mais avec une progression vers le nord, et maintenant la façade ouest, y compris la Bretagne. Donc il faut s'y préparer.
2. Deuxièmement, la diminution de la rapidité de la croissance des arbres. En France par exemple, sur les dix dernières années, la croissance des arbres a diminué de 4% en moyenne. Donc, il faut plus longtemps pour obtenir un grand arbre, ou alors on a des arbres qui vont arriver à des tailles moins grandes et des circonférences moins larges.
3. Troisièmement, la diminution du puits de carbone. C'est assez inquiétant parce que jusqu'à présent, la forêt avait le gros avantage de capter du carbone. Et cette diminution du puits de carbone est évaluée dans les dernières années à 50%. C'est-à-dire que les forêts françaises absorbent deux fois moins de carbone qu'il y a 20 ans.
4. Quatrièmement, le dépérissement. Le phénomène de dépérissement associe différents facteurs (espèces exotiques envahissantes, maladies, changement climatique), sachant qu'évidemment un arbre fragilisé par le changement climatique va moins se défendre contre les espèces exotiques envahissantes, et inversement, un arbre attaqué par des espèces exotiques envahissantes va davantage subir les effets du changement climatique. Donc, c'est souvent la conjugaison de ces facteurs qui font mourir les arbres. Le dépérissement dans les dix dernières années des arbres français a augmenté de 80%. C'est considérable.
5. Enfin, ce que l'on constate aussi assez récemment, notamment lorsqu'il y a eu les trois canicules de suite récentes, c'est un échec des plantations. Les plantations, les jeunes plants, sur des sols secs, après coupe rase, ne reprennent pas ou reprennent mal parce qu'il n'y a pas assez de couvert pour les protéger. Cela peut changer tout à fait les méthodes sylvicoles.

Quelle adaptation ?

Dans votre introduction, vous avez utilisé le mot " forêt adaptée ". Alors, qu'est-ce que c'est qu'une forêt adaptée ? C'est déjà un vrai problème. On pourrait passer deux heures là-dessus. Il y a différents types d'adaptations.

Il y a une adaptation récente, qui a été faite en 2023-2024 par le ministre de l’Agriculture de l’époque. Il y a un statut qui remonte à 1922 qui est le statut de “forêt de protection”. Les forêts de protection, cela a surtout été inventé pour la montagne pour limiter l’érosion, les glissements de terrains, etc. et donc pour lutter contre les risques naturels. Et l’idée, c’était que l’on pouvait dans ces forêts, continuer les usages traditionnels, c’est-à-dire l’exploitation du bois, la chasse, la pêche, la randonnée, l’équitation, etc., mais que l’on ne pouvait pas changer la nature du sol. Le sol devait rester forestier.

Et puis en 1976, un sénateur qui s’appelait Edouard Bonnefous a eu la très bonne idée d’introduire un amendement dans la loi du 10 juillet 1976 permettant d’étendre ce statut des forêts de protection aux forêts périurbaines. Parce que les forêts périurbaines étaient grignotées. La forêt de Saint-Germain, par exemple, a perdu un quart de sa surface. Cette loi a été votée à l’unanimité.

Mais en 2023-2024, un ministre de l’Agriculture a considéré que : « faire des pistes cyclables ou des ronds-points, etc c’est tout autant d’intérêt général que protéger une forêt par un statut de “forêt de protection” ». Donc on a changé le statut des forêts de protection. Et aujourd’hui, on peut déclasser les forêts de protection jusqu’à une surface de 100 hectares, simplement par un décret du ministre de l’Agriculture, et non plus par un décret en Conseil d’État comme c’était le cas avant. Ce qui fait qu’on a changé très notablement le statut de cette catégorie qui ne représente pourtant que 1% des forêts françaises.

Alors, pour terminer, si on prend un autre sens du mot “adaptation” : comment est-ce qu’on peut concilier (parce que ça va être de plus en plus important et en même temps de plus en plus difficile) l’exploitation forestière avec le respect de la biodiversité et les nouvelles conditions du changement climatique, sans oublier la multiplication du grand gibier qui est un vrai problème ? Cela n’a l’air de rien, mais c’est un vrai problème parce que ça contribue à l’échec des plantations et du renouvellement forestier.

Des pistes concrètes

Quelques éléments dont on pourra débattre, parce que je pense qu’il faut laisser du temps au dialogue :

1. D’abord, il est à peu près certain qu’il faut diminuer la proportion

des résineux et augmenter la proportion des feuillus parce que, premièrement, les feuillus pompent de l'eau plus tôt en saison que les résineux. Donc ils pompent de l'eau à un moment où il y en a plus. Et deuxièmement, les feuillus provoquent plus d'évapotranspiration que les résineux. Donc ils contribuent davantage à rafraîchir l'atmosphère en période de canicule ou en période de sécheresse.

2. Deuxièmement, il faut davantage favoriser la régénération naturelle que les plantations, pour des raisons que j'ai dites, mais aussi parce qu'on voit bien que l'échec des plantations est dû au fait que ce qu'on considérait avant comme étant une gêne, c'est-à-dire la végétation herbacée qui était autour et qu'on dégageait pour faire pousser les plants, aujourd'hui semble devenir en fait une protection contre une trop forte exposition au soleil. Je l'ai constaté sur le terrain. C'est frappant dans un certain nombre de plantations.
3. Troisièmement, il faut évidemment des forêts plus mélangées. Et ça, la puissance publique peut y inciter. Par exemple, on a des exonérations de taxe sur le foncier non bâti. En général, ça dépend des essences après plantation ou après régénération. On pourrait très bien conditionner ces exonérations à un minimum de trois essences plantées quand il s'agit de plantations. Évidemment, quand c'est une régénération naturelle, ce n'est pas nécessaire puisque la diversité des essences est là naturellement.
4. Enfin, il faut probablement développer ce qu'on appelle une sylviculture à couvert continu, c'est-à-dire avoir des jeunes arbres qui poussent à l'ombre des grands arbres. C'est ce qu'on avait avec les hêtres. Malheureusement, pour le hêtre, c'est fini à cause du changement climatique. C'est ce qu'on avait avec les ormes, qui acceptaient bien l'ombre. Et on a moins d'essences de ce type-là, mais c'est probablement ce qu'il faudrait développer parce que les coupes rases suivies de plantations provoquent des phénomènes de changement de l'environnement forestier et d'exposition au soleil qui ne sont pas bons.

Donc, le rôle de ce couvert qu'on s'est évertué à dégager doit probablement changer. Peut-être faut-il aussi envisager de diminuer la surface des coupes rases d'un seul tenant.

Il y a un débat sur la migration assistée. La migration assistée, comme vous le savez, c'est essayer d'implanter des essences qui sont, par exemple, des essences méditerranéennes, comme le chêne vert ou le chêne pubescent, dans

des zones comme ici. Un certain nombre de gens sont contre et d'autres sont pour. Je ne trancherai pas ce débat.

Il y a une autre évolution importante, celle de la sélection génétique. Cela consiste à prendre des individus d'essence présents, à la fois, par exemple, en Belgique et dans le Midi, comme des hêtres. On trouve des hêtres dans la Sainte-Baume. On va prendre des hêtres de la Sainte-Baume pour les planter en Île-de-France, en pensant que ces hêtres de la Sainte-Baume, en général, résistent mieux à des chaleurs. Et donc, on gagne comme cela quelques décennies.

L'ONF fait de nombreuses expérimentations de ce type. Mais le problème des expérimentations forestières, c'est qu'il faut énormément de temps pour qu'elles donnent leurs résultats.

Quelles solutions pour la façade Ouest ?

Il faut essayer d'éviter, et ça c'est très vrai pour l'Ouest, les boisements des zones humides et des prairies. Parce qu'une zone humide boisée perd de sa richesse biologique. Et les prairies, qui ont beaucoup diminué en France, mais qui subsistent encore en partie dans l'Ouest, ont un avantage majeur : le sol d'un hectare de prairie stocke autant de carbone que le sol d'un hectare de forêt. La seule différence, c'est la biomasse aérienne. Ce qui n'est pas du tout vrai pour les terres de culture. Donc, il vaut mieux boiser les terres de culture et éviter de boiser les prairies. Et aussi parce qu'en plus, les prairies sont en plus très riches en biodiversité et sont des modératrices d'inondations.

Et dans une région comme l'Ouest, je crois que ce qui est très important, c'est de revenir à ce qui fait son originalité, c'est-à-dire, développer les boisements linéaires, qu'on a énormément diminués depuis les années 50-60. Le boisement linéaire stocke du carbone, est un coupe-vent, procure de l'ombre, est excellent pour la biodiversité, peut procurer du bois de chauffage, etc.

Le développement de l'agroforesterie est également souhaitable. Outre le fait qu'elle procure un revenu supplémentaire, l'agroforesterie va apporter de l'ombre aux cultures. Un minimum d'ombre sera nécessaire, car un certain nombre de cultures auront plus de mal à supporter certains épisodes caniculaires ou d'ensoleillement plus intense.

Il y a évidemment la question du reboisement du littoral, qui est une bonne

solution dans certains cas, notamment en milieu dunaire. Je vous rappelle un exemple. Quand il y a eu le tsunami en Asie du Sud-Est, il y a une quinzaine d'années maintenant, les endroits qui ont le mieux résisté, étaient les mangroves. Parce que les mangroves ont joué un rôle d'amortisseur, de caoutchouc. Et donc il y a eu moins de dégâts autour des mangroves. Alors que là où on avait enlevé les mangroves pour y faire des élevages de crevettes, ou urbaniser, etc., les dégâts ont été très importants.

Quelle est la valeur d'une forêt ?

Le dernier point sur lequel je voudrais insister, c'est qu'aujourd'hui, quand on calcule la valeur d'une forêt, on calcule surtout sa valeur commerciale. C'est-à-dire deux choses essentiellement, qui sont : 1) le volume de bois qu'on coupe et qu'on vend, et 2) la location de la chasse.

Une série de travaux qui se développent depuis montrent que ces montants sont moins importants que la valeur des services écosystémiques produits par la forêt. En gros, le revenu annuel d'une forêt, la valeur commerciale, ce n'est que 30% de ce que la forêt produit. Si on chiffre l'atténuation des crues, le filtrage des pollutions, le stockage du carbone, la valeur récréative, etc., on a une valeur qui est 60% de la valeur totale, tandis que la valeur commerciale n'est que 30%.

Donc, mon conseil, si je peux en donner un, ça serait " Ne vous précipitez pas sur un reboisement massif de l'Ouest ". En revanche, revenir au boisement linéaire et développer l'agroforesterie me paraissent des atouts intéressants pour l'Ouest.

Merci beaucoup.